

93/AJ

ÉCOLE DES CHARTES

Intitulé : ÉCOLE DES CHARTES.

Niveau de classement : sous-série du cadre de classement.

Dates extrêmes : 1759, 1792, 1821-2012.

Importance matérielle : 42 ml. (355 art.).

Conditions d'accès : librement communicable sous réserve des restrictions imposées par l'état matériel des documents et des dispositions de l'art. L.213-2 du code du Patrimoine.

Nom des producteurs

École royale des chartes (1821-1848)

École nationale des chartes (1848-1852 et 1871 à nos jours)

École impériale des chartes (1852-1871)

École des chartes (1821 à nos jours)

Histoire des producteurs

L'ordonnance créant l'École des chartes fut signée par Louis XVIII le 22 février 1821, sur l'initiative du baron Joseph-Marie de Gérando et du comte Jérôme-Joseph Siméon, ministre de l'Intérieur. Elle prévoyait deux enseignements, la paléographie et la philologie, professés respectivement à la Bibliothèque royale et aux Archives du royaume. Une première promotion, de douze élèves, fut nommée en 1821. Une ordonnance du 16 juillet 1823 fixa à deux ans la durée des études, mais à cette date l'École ne comptait pas de nouvelle promotion. Elle fut remise en activité par l'ordonnance du 11 novembre 1829, qui prévoyait un cours élémentaire d'une année aux Archives du royaume, pour « apprendre à déchiffrer et lire les chartes », puis deux années à la Bibliothèque royale, pour l'étude des langues romanes et de la diplomatique. Pour ces enseignements, l'École commença à faire réaliser des fac-similés de chartes et de manuscrits. Pour être admis, il suffisait d'être âgé de dix-huit ans et titulaire du diplôme de bachelier ès lettres. À la fin de la première année, un concours était ouvert pour six à huit places d'élèves pensionnaires, recevant un traitement en échange de travaux de classement à la Bibliothèque royale et aux Archives du royaume. À l'issue des trois années, les élèves passaient un examen pour l'obtention du brevet d'archiviste paléographe. La moitié des emplois vacants dans les bibliothèques publiques, à l'exception, jusqu'en 1839, de la Bibliothèque royale, dans les Archives du royaume et les divers dépôts littéraires étaient réservés aux archivistes paléographes.

En 1839, anciens et nouveaux élèves formèrent la Société de l'École des chartes, dans le but de créer « une confraternité studieuse et de réunir leurs efforts pour la publication de mémoires et documents relatifs principalement à l'histoire de France au Moyen Âge ». Elle publia à partir de cette année même un recueil périodique intitulé *Bibliothèque de l'École des chartes*.

L'ordonnance du 31 décembre 1846 réforma l'École en profondeur. Elle lui attribua des locaux distincts aux Archives du royaume, une bibliothèque et un budget propre, et la plaça sous l'autorité d'un directeur et d'un conseil de perfectionnement, qui succédait à la commission créée par l'ordonnance de 1829. L'École fut installée au rez-de-chaussée de l'hôtel de Soubise, avec entrée par la porte de l'hôtel de Clisson rue des Chaumes (aujourd'hui rue des Archives). Les cours avaient lieu dans le salon ovale.

L'enseignement comprenait désormais la paléographie, la sigillographie, la numismatique, la philologie, le classement des archives et des bibliothèques, la géographie historique, le système des monnaies et des poids et mesures, l'histoire des institutions politiques de la France, l'archéologie, les éléments du droit civil, du droit canonique et du droit féodal. Il fallait satisfaire à un examen d'entrée portant sur l'histoire de France, passer chaque année un examen et, à la fin de la troisième année, soutenir « un acte public », qui deviendra la thèse, sur un sujet de son choix, avant d'obtenir le brevet d'archiviste paléographe. La première soutenance publique des thèses eut lieu en 1849. Les élèves diplômés avaient désormais priorité pour un tiers des postes dans toutes les bibliothèques, y compris la Bibliothèque royale, et pour la moitié des places aux Archives nationales. Par la

suite, des décrets réservèrent aux chartistes les places d'archivistes départementaux (4 février 1850) et toutes les places aux Archives nationales, celles de commis exceptées (14 mai 1887).

L'examen d'entrée, supprimé par décret du 18 octobre 1849, fut rétabli par arrêté du 24 juillet 1872. Il comprenait à cette date des épreuves écrites de version latine, thème latin, histoire et géographie avant 1789. Les épreuves orales portaient sur l'explication d'un texte latin et sur l'histoire et la géographie de la France avant 1789.

L'enseignement mêlait la formation scientifique et la formation professionnelle. Un décret du 30 janvier 1869 fixa de façon durable la liste des disciplines enseignées. L'École comptait sept chaires : paléographie ; langues romanes ; bibliographie, classement des bibliothèques et des archives ; diplomatique ; institutions politiques, administratives et judiciaires de la France ; droit civil et droit canonique du Moyen Âge ; archéologie du Moyen Âge. En 1882 fut adjoint un enseignement d'« étude critique des sources de l'histoire de France ». La chaire de bibliographie, à la mort d'Anatole de Montaiglon en 1895, fut partagée en deux disciplines confiées à deux chargés de cours, l'un pour les bibliothèques, l'autre pour les archives. Elles devinrent ensuite des chaires à part entière. L'organisation de l'enseignement ne connut pas de modification notable avant 1955.

Transférée en 1866 dans l'ancien hôtel de Breteuil, au 18 rue de Paradis (aujourd'hui 56 rue des Francs-Bourgeois), à proximité immédiate de la salle de lecture des Archives, l'École fut installée en 1897 dans les locaux qu'elle occupe aujourd'hui au 19 rue de la Sorbonne, dans un bâtiment de l'université spécialement conçu pour elle, à côté de la chapelle.

Des réformes notables dans le concours furent apportées par l'arrêté du 19 juin 1931, et dans les examens par les arrêtés du 16 mars 1931 et du 5 octobre 1932. Pour le concours d'entrée, les épreuves écrites comprenaient une version latine, un thème latin, une composition sur l'histoire médiévale et une autre sur l'histoire moderne de la France (jusqu'en 1815) ; les épreuves orales comprenaient l'explication d'un texte latin, une interrogation sur l'histoire de France avant 1815, une autre sur la géographie historique de la France et une dernière sur la langue allemande et la langue anglaise.

Les examens comprenaient les épreuves suivantes :

- pour les élèves de première année, à Pâques : paléographie latine, traduction latine, paléographie romane, philologie romane (écrit) ; paléographie latine, explication latine, paléographie romane, philologie romane, bibliographie (oral) ;
- pour le passage en deuxième année : paléographie latine, traduction latine, paléographie romane, philologie romane, bibliographie (écrit) ; paléographie latine, explication latine, paléographie romane, philologie romane, bibliographie (oral) ;
- pour le passage en troisième année : paléographie, traduction latine, analyse d'un texte, diplomatique, histoire des institutions, archives de l'histoire de France et service des archives (écrit) ; paléographie, explication latine, diplomatique, histoire des institutions, archives de l'histoire de France et service des archives, sources de l'histoire de France (oral) ;
- en fin de troisième année : paléographie, traduction latine, histoire du droit, archéologie, sources de l'histoire de France (écrit) ; paléographie, explication latine, histoire du droit, archéologie (oral).

Les élèves reçus étaient admis à l'épreuve de la thèse. Remises avant le 30 novembre de l'année de l'examen final, elles étaient soutenues publiquement au début de l'année suivante.

À partir de 1933, l'École des chartes prépara le diplôme technique de bibliothécaire (DTB) créé par arrêté du 22 février 1932 et en organisa les épreuves. D'après les décret des 29 avril 1933 et 29 novembre 1933, les bibliothécaires des bibliothèques municipales classées et les bibliothécaires universitaires devaient être pris parmi les candidats inscrits sur des listes d'aptitude et, pour être porté sur ces listes, il fallait présenter le diplôme technique de bibliothécaire. Les candidats au DTB suivaient en auditeur libre les cours de bibliographie et d'histoire du livre et devaient préalablement avoir suivi un stage professionnel dans une bibliothèque publique. L'examen comportait trois épreuves écrites (technique et histoire du livre ; répertoires bibliographiques et administration des bibliothèques ; épreuve pratique de rédaction de cartes de catalogue, et des épreuves orales portant sur les mêmes matières que les épreuves écrites. L'École, à la suite de la création du diplôme supérieur de bibliothécaire (DSB) en 1950, se retira de la formation professionnelle.

Histoire de la conservation

Les archives décrites dans le présent répertoire sont entrées aux Archives nationales par cinq versements successifs, les 27 février 1990, 6 octobre 1993, 12 mars 2005, 18 janvier 2011 et 27 février 2012.

À l'École des chartes, les archives se répartissaient entre un fonds de nature administrative et un fonds de nature scientifique, lui-même divisé entre une collection de documents originaux (série A) et une série de « papiers d'érudits » et de thèses (série B). D'autres papiers du même type avaient ensuite été donnés à l'École, sans recevoir de cote dans cette série. À leur entrée aux Archives nationales, ces fonds ont été répartis entre : les cotes AB/XIX/5240 à 5259 pour la série A, la sous-série AB/XXVIII pour les thèses (cotes d'origine « B 175 à 225 ») et la sous-série 93/AJ pour le reste (archives administratives des origines aux années 1970 et archives scientifiques, cotées « B 1 à 174 » et la suite sans cotation).

Un premier classement réalisé en 2006 a d'abord concerné la partie administrative antérieure à 1945 ; il fut suivi en 2011 de celui des archives scientifiques, toutes périodes confondues, et, en 2012, de l'intégration, dans la première partie, des dossiers d'élève et de professeur et de la collection chronologique complète des procès-verbaux du conseil de perfectionnement, jusqu'alors conservés par l'École. Certaines mentions de cotes anciennes de la série B figurent encore sur les documents.

L'École conserve toujours ses archives administratives postérieures aux années 1960, parmi lesquelles les dossiers des élèves nés après 1940.

Présentation du contenu

Le fonds 93/AJ se divise en deux parties. Les archives administratives, d'une part, contiennent tous les documents produits par l'École des chartes, depuis sa fondation en 1821 jusqu'en 1945. Elles sont relatives à sa création et à son fonctionnement (budget, personnel, bibliothèque, relations avec d'autres institutions et organismes, etc.) et à l'organisation de la scolarité, des concours, des examens et des soutenances des thèses, dont rendent compte en grande partie des séries assez complètes de copies des concours et d'examens et les procès-verbaux du conseil de perfectionnement. Elles comprennent également les « dossiers des élèves » de l'École nés avant 1940 : ils présentent la particularité, pour les plus anciens, d'avoir été créés a posteriori, probablement au début du xxe siècle, et, pour l'ensemble, d'avoir reçu des pièces à caractère documentaire (articles de journaux, biographies, nécrologies, faire-part, etc.) après la sortie de l'élève de l'École, parfois jusqu'à nos jours ; en revanche, les données propres à la scolarité (notes obtenues, passage en année supérieure, sortie, etc.) sont le plus souvent absentes. Les thèses elles-mêmes ne font pas partie du fonds et sont regroupées aux Archives nationales dans la sous-série AB/XXVIII. Enfin, du fait que l'École prépara et organisa le diplôme technique de bibliothécaire (DTB), créé en 1932, le fonds comprend aussi des archives relatives à ce concours.

Les archives scientifiques sont quant à elles constituées de papiers remis à l'École par quelques élèves et un nombre important de professeurs du xix^e et du début du xx^e siècle (Léon Gautier, Francis Guessard, Arthur Giry, etc.). Elles formaient la série « B » des archives de l'École, dite « Papiers d'érudits », tandis que la série « A » formait une collection de pièces originales anciennes, qui a rejoint les Archives nationales sous les cotes AB/XIX/5240 à AB/XIX/5259. On trouve parmi ces papiers, marqués par une grande variété dans les formats et les supports (cahiers d'écolier, boîtes de fiches, chutes de papier de tous formats...), des préparations et notes de cours, des fichiers de dépouillement de sources d'archives et de bibliothèques, des dossiers de recherche en vue de publications ou de travaux universitaires. De façon plus exceptionnelle, ces dossiers sont complétés par des sources iconographiques (photographies, cartes postales, dessins, fac-similés de chartes et de manuscrits, etc.). Sont parfois mêlés à ces archives scientifiques des papiers de nature privée (correspondance, photographies, etc.).

Pour ce qui concerne les archives administratives, la date retenue pour clore ce premier ensemble est 1945, même si certains dossiers peuvent se poursuivre quelques années au-delà. En revanche, l'ensemble des archives scientifiques, quelle que soit leur date, ont été classées.

Instruments de recherche : voir l'[État des inventaires](#).

Sources complémentaires

- Autres parties du même fonds

Archives nationales

Série M (Ordre militaires et hospitaliers, universités et collèges, titres nobiliaires, mélanges)

M/257/B : École des chartes. – Travaux des commissions de l'École. 1823-1839. Feuilles de présence des élèves. 1830.

MM/894 à MM/897 : Cahiers paléographiques : recueil composé vers 1820 par Pavillet, premier archiviste chargé de l'enseignement auprès des archives, pour l'enseignement de la paléographie aux élèves de l'École des chartes. Les quelque 350 pièces, destinées à fournir des échantillons des diverses écritures et classées chronologiquement de 1146 à 1688, sont tirées de plusieurs fonds, notamment de celui de l'Ordre de Malte.

Sous-série 93/AJ/NC

Une partie des archives postérieures à 1945 est conservée aux Archives nationales, non classée.

École nationale des chartes

L'École des chartes (19 rue de la Sorbonne, 75005 Paris) conserve la majeure partie des archives postérieures à 1945, des dossiers d'élèves et de professeurs nés après 1940 (en partie des dossiers documentaires qui continuent d'être alimentés au-delà de leur utilité administrative).

- Archives d'autres producteurs en relation

Archives nationales

Archives d'origine publique

- Série F/0 (registres d'enregistrement des ministères)

F/0/4110 : Journal de la correspondance, à l'arrivée et au départ : École des chartes. 1838-1848.

F/0/5846 à F/0/5850 : Enregistrement de la correspondance, à l'arrivée et au départ, classée par établissements (dont l'École des chartes) et par matières. 1862-1866.

- Série F/17 (Instruction publique)

F/17/1144, dossier 22 : École des chartes : candidature à un poste de professeur. 1821

F/17*/3309 : École des chartes : registres des diplômes. 1912-1944.

F/17/4021 à F/17/4053 : École des chartes. 1821-1907.

F/17/4024 et F/17/4025 : Organisation. 1821-1871. Enseignement. 1830-1887. Budgets. 1823-1878.

F/17/4026 à F/17/4043 : Dépenses. 1821-1898.

F/17/4044 et F/17/4045 : Traitements d'expectative, indemnités. 1835-1907.

F/17/4046 : Personnel. 1821-1894.

F/17/4047 et F/17/4048 : Inscriptions d'élèves. 1830-1901.

F/17/4049 et F/17/4050 : Renouvellement d'années d'études. 1847-1900. Bourses. 1831-1863.

F/17/4051 : Thèses, travaux confiés à des élèves et des archivistes. 1848-1898.

F/17/4052 et F/17/4053 : Archivistes départementaux. 1821-1878. Divers. 1849-1900.

F/17/13606 et F/17/13607 : École des chartes. 1846-1932.

F/17/13606 : Organisation, règlements : décrets et arrêtés. 1846-1932. Conseil de perfectionnement. 1854-1932. Nomination aux chaires. 1885-1924. Cours libres. 1871-1925. Personnel et élèves : nomination, promotions, indemnités, correspondance, questions écrites, livre du centenaire. 1882-1934.

F/17/13607 : Élèves : dispenses d'âge et de diplôme, autorisations de redoubler, examens, bourses, nomination des archivistes paléographes, indemnités, dispositions spéciales aux temps de guerre. 1918-1921. Affaires diverses. 1904-1932.

F/17/14586 : École des chartes : bâtiments. 1927-1937.

F/17/14662 : Legs de la marquise Arconati-Visconti à plusieurs établissements, dont l'École des chartes. 1907-1925.

F/17/17712 : École des chartes : création de chaires, attributions de bourses, ampliations d'arrêtés relatifs au personnel, dons faits à l'École, échanges, transcription du cartulaire de Mazan, marché passé avec les éditions Picard pour la réalisation de fac-similés, dépenses de fonctionnement, Société des amis de l'École des chartes, propositions budgétaires. 1822-1960.

F/17/17767 : Legs De Block à l'École des chartes. 1933 Legs Grand à l'École des chartes. 1962-1963.

F/17/17963 : Papiers personnels de Marcel Bouteron, inspecteur général des bibliothèques et des archives : notes manuscrites comme membre du jury du concours d'entrée et des soutenances des thèses. 1943-1944.

F/17/20001 à F/17/29294 : Dossiers de personnel versés par le ministère de l'Instruction publique. XIX^e-XX^e siècles.

- Série F/21 (Beaux-Arts)

F/21/2104 : Commande à Jean Petit d'un buste de Jules Quicherat pour l'École des chartes. 1882-1885.

F/21/2131 : Commande à Louis Dumoulin d'une vue de Saint-Germain-des-Prés pour orner la salle des cours de l'École des chartes. 1891-1900.

F/21/2135 : Projet de commande à Pierre-Paul-Léon Glaize d'une peinture pour orner la salle des commissions de l'École. 1894.

F/21/2291 : Bâtiments civils. – Archives nationales (dont locaux de l'École des chartes). 1875-1903.

F/21/2311 : Bâtiments civils. – École des chartes. 1879-1887.

F/21/5848 : Archives nationales, dont réfection des couvertures des bâtiments de l'ancienne École des chartes. 1910.

- **Série F/70** (Ministère d'État, Second Empire)

F/70/48 : Ordonnances de paiement : École des chartes. 1860 et 1862.

- **Série AJ/16** (Académie de Paris)

AJ/16/8333/2 : École des chartes : affiches des cours. 1921-1922.

- **Série AJ/54** (Agence d'architecture des Archives nationales)

AJ/54/6 : Travaux pour l'École des chartes, rue de Paradis. 1863-1865.

AJ/54/8 : Correspondance sur les crédits, rapports sur les travaux, lettres aux entrepreneurs, dont projet de convention entre l'École des chartes et le propriétaire du n° 58 de la rue des Francs-Bourgeois, à propos de la surélévation du mur mitoyen. 1869-1874.

AJ/54/15 : Correspondance générale, dont projet de reconstruction de l'École des chartes à l'angle des rues Cujas et Saint-Jacques. 1857.

AJ/54/73 : Hôtel de Breteuil (École des chartes) : plans. 1870-1880.

Archives d'origine privée

- **Série AB XXVIII** (thèses de l'École des chartes). Depuis 1849.

- **Séries AP et AB/XIX** (archives personnelles et familiales)

Fonds contenant des papiers d'élèves, archivistes paléographes, professeurs ou auditeurs de l'École des chartes :

162/AP/1 à 162/AP/25 : Fonds Ernest Coyecque.

289/AP/1 à 289/AP/168 : Fonds Dampierre.

318/AP/1 à 318/AP/14 : Fonds Édith Thomas.

355/AP/1 à 355/AP/46 : Fonds Madelin.

366/AP/1 à 366/AP/127 : Fonds Braibant.

376/AP/1 à 376/AP/107 : Fonds Hutteau d'Origny et Pécou.

408/AP/1 à 408/AP/10 : Fonds Lucien Romier.

443/AP/1 à 443/AP/34 : Fonds Germain-Martin.

501/AP/1 à 501/AP/60 : Fonds Jean Favier.

572/AP/1 à 572/AP/122 : Fonds Vitet.

608/AP/1 à 608/AP/11 : Fonds Hélène Michaud.

609/AP/1 à 609/AP/13 : Fonds Léon Mirot.

611/AP/1 à 611/AP/13 : Fonds Jules Roy.

622/AP/1 à 622/AP/55 : Fonds Ivan Cloulas.

628/AP/1 à 628/AP/7 : Fonds Gildas Bernard.

636/AP/1 à 636/AP/11 : Fonds Michel François.

639/AP/1 à 639/AP/12 : Fonds d'élèves de l'École des chartes : Frédéric Duval, René Maulde de La Clavière, Jean Perrenet, Arlette Granderye-Ducrot, Ariane Ducrot, Eugène Hubert, Auguste Vallet de Viriville.

642/AP/1 à 642/AP/55 : Fonds Charles Samaran.

651/AP (en cours de classement) : Fonds Georges Bourgin.

666/AP (en cours de classement) : Fonds Maurice Durand-Barthez.

AB/XIX/190 à AB/XIX/193 : Fonds Léon Roulaud.

AB/XIX/199 à AB/XIX/208 et AB/XIX/654/B à AB/XIX/670 : Collection Louis Douët d'Arcq.

AB/XIX/433 à AB/XIX/463 : Fichier Pardessus-de Rozière.

AB/XIX/530 à AB/XIX/541 : Fonds de Rozière.

AB/XIX/1457 à AB/XIX/1467 et AB/XIX/5240 à AB/XIX/5259 : Pièces originales anciennes données par l'École des chartes. (*Les cotes AB/XIX/5240 à AB/XIX/5259 constituaient la « série A » des archives de l'École avant leur remise aux Archives nationales*).

AB/XIX/2287 et AB/XIX/2288 : Collection Louis Halphen.

AB/XIX/3054 à AB/XIX3056/B et AB/XIX4393 à AB/XIX/4403 : Fonds Pierre Caron.

AB/XIX/3201 à AB/XIX/3205 : Fonds Paul Viollet.

AB/XIX/3377 à AB/XIX/3409 : Fonds Philippe Lauer.

AB/XIX/3571 à AB/XIX/3586 : Fonds Arthur de Boislisle.

AB/XIX/3631 à AB/XIX/3751 : Fonds Abel Lefranc.

AB/XIX/3980 à AB/XIX/3995 : Fonds Gaston Dupont-Ferrier.

AB/XIX/4379 à AB/XIX/4392 : Fonds Georges Ritter.

AB/XIX/4408 à AB/XIX/4410 : Fonds Armand Boutillier du Retail.

AB/XIX/5121 et AB/XIX/5122 : Fonds Théodoric Legrand.

AB/XIX/5226 à AB/XIX/5228 : Fonds François Boucher.

AB/XIX/5358 à AB/XIX/5361 : Fonds Eugène Girod.

- Série AS (archives d'associations)

11/AS/1 à 11/AS/49 : Fonds de la Société de l'École des chartes. 1821-2000.

11/AS*/1 à 11/AS*/3 : Fonds de la Société de secours de l'École des chartes. 1873-1934.

110/AS/1 à 110/AS/124 : Fonds de l'Association des archivistes français (AAF). 1904-1989.

Archives nationales du monde du travail (ANMT) à Roubaix

182/AQ/1 à 182/AQ/13 et 1995049/1 à 1995049/54 : Fonds Bertrand Gille, archiviste paléographe. 1742-1967.

Archives photographiques de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, conservées au Fort Saint-Cyr à Montigny-le-Bretonneux : Eugène Lefèvre-Pontalis (1862-1923) a légué son fonds de près de 14 000 plaques de verre à la Société française d'archéologie, qui l'a mis en dépôt à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine en 1930. Ces photographies, qui représentent principalement des monuments français mais également des édifices de la péninsule ibérique, lui servaient notamment à illustrer ses cours d'archéologie médiévale professés à l'École des chartes. Ces photographies sont consultables en ligne dans la base Mémoire du ministère de la Culture et de la Communication.

Bibliothèque de l'Institut, à Paris

Mss 7254(2) et 7305 : Notes prises aux cours de l'École des chartes par Ferdinand Lot.

Mss 7462 à 7562 : Fonds Samaran.

Sources de la notice :

Principaux ouvrages, comptes rendus et articles (ordre chronologique) :

- *L'École des chartes et la guerre (1914-1918) : livre d'or orné de 51 portraits*, Paris : Société de l'École des chartes, 1921, VIII-169 p.

- *Inauguration d'un monument commémoratif des archivistes paléographes et des élèves de l'École des chartes morts pour la France. (1914-1918)*, Nogent-le-Rotrou : Daupeley-Gouverneur, 1921, 14 p.

- *Centenaire de l'École des chartes (1821-1921) : compte rendu de la journée du 22 février 1921*, Paris, Nogent-le-Rotrou : Daupeley-Gouverneur, 109 p.

- *Remise de la croix de la Légion d'honneur à l'École des chartes*, Nogent-le-Rotrou : Daupeley-Gouverneur, 1936, 16 p.

- *Les chartistes dans la vie moderne : causeries faites à la Société de l'École des chartes (1931-1936)*, Paris : Société de l'École des chartes, 1938, VIII-275 p.

- *Inauguration d'une plaque commémorative des archivistes paléographes victimes de la guerre (1939-1945)*, Nogent-le-Rotrou : Daupeley-Gouverneur, 1946, 15 p.

- JOLY (Bernard), « L'École des chartes et l'affaire Dreyfus », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 147, 1989, p. 611-671.

- *Actualité de l'histoire à l'École des chartes : études réunies à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la Bibliothèque de l'École des chartes (1839-1989)*, Paris, Genève : Droz, 1989, x-674 p.

- LENIAUD (Jean-Michel), « L'École des chartes et la formation des élites (XIX^e siècle) », dans *La revue administrative*, t. 46, 1993, p. 618-624.

- GUYOTJEANNIN (Olivier), « Aperçus sur l'École des chartes au XIX^e siècle », dans *Erudición y discurso histórico : las instituciones europeas (s. XVIII-XIX)*, éd. F.M. Gimeno Blay, Valencia : Universitat de València, 1993, p. 285-307.

- *L'École nationale des chartes : histoire de l'École depuis 1821*, dir. Yves-Marie Bercé, Olivier Guyotjeannin et Marc Smith, Paris : Gérard Klopp, 1997, 326 p.

- MOORE (Lara Jennifer), *Restoring Order : The École des Chartes and the Organization of Archives and Libraries in France (1820-1870)*, Duluth (Minn.) : Litwin Books, 2008, XIII-301 p.

Date de la notice : 2006, revue en 2012.

Auteurs de la notice : Damien VAISSE, puis Jean-Charles BÉDAGUE et Sylvie LE GOËDEC.

École des chartes

Archives administratives

93/AJ/1/1 à 17/2	Administration générale (1821-1946)
93/AJ/17/3 à 18/2	Personnel (1847-1949)
93/AJ/18/3 à 93/AJ/51/2	Budget et comptabilité (1846-1954)
93/AJ/52 à 93/AJ/220/1	Admission et scolarité (1845-2012)
93/AJ/220/2 à 93/AJ/224/4	Fondations, dons et legs, bourses (1841-1957)
93/AJ/225/1 à 93/AJ/231/1	Diplôme technique de bibliothécaire (1916-1950)
93/AJ/231/3 à 93/AJ/234/4	Bibliothèque (1847-1945)
93/AJ/235/1 à 93/AJ/240	Relations extérieures (1841-1945)

Archives scientifiques

93/AJ/241/1	Henri Adam de Flamare (1873)
93/AJ/241/2	Eugène Aubry-Vitet (1865-1869)
93/AJ/241/3	Robert-Henri Bautier (1876-1987)
93/AJ/242/1	Armand Bénét (1912-1914)
93/AJ/242/2	Adrien Blanchet (1848, 1938)
93/AJ/242/3	Michel de Bouïard (1928-1929)
93/AJ/242/4	François Boucher (1913-1950)
93/AJ/242/5	Gaston Brière (1899-1919)
93/AJ/243/1	François Bruel (1901-1902)
93/AJ/243/2	Clovis Brunel (1940-1941)
93/AJ/243/3	Arlette Chaussis (1958-1962)
93/AJ/243/4	Pierre Colmant (1907)
93/AJ/243/5	Henry Corot (s. d.)
93/AJ/244	Ernest Coyecque (1883-1886)
93/AJ/245 et 93/AJ/246	Marcel Deleau (s. d.)
93/AJ/247/1	Augustin Deloye (1846)
93/AJ/247/2	Michel Duchein (1946-1948)
93/AJ/248	Joseph Dumoulin (1895-1896)
93/AJ/249 à 93/AJ/251	Gustave Dupont-Ferrier (1914-1959)
93/AJ/252	Pierre d'Espezet (1918)
93/AJ/253 à 93/AJ/256	Michel François (1929-1976)
93/AJ/257/1	Léonce de Gastines (1853)
93/AJ/257/2	Hubert-Léon Gautier (s. d.)
93/AJ/258 à 93/AJ/262	Léon Gautier (1854-1896)
93/AJ/263	Hercule Géraud (1836)
93/AJ/264 à 93/AJ/266	Arthur Giry (1870-1899)
93/AJ/267	Ernest-Daniel Grand (1886)
93/AJ/268 et 93/AJ/269	Francis Guessard (1849-1868)

93/AJ/270 à 93/AJ/272	Suzanne Honoré-Duvergé (1932-1963)
93/AJ/273/1	Jean Hubert (1922-1925)
93/AJ/273/2	Jean Jablonski (1914-1921)
93/AJ/274 à 93/AJ/281	Théodore Laborde (1890, s. d.)
93/AJ/282	Joseph de Laborde (1860-1961)
93/AJ/283	Henri Labrosse (1906-1924)
93/AJ/284/1	Léon Lacabane (1847-1871)
93/AJ/284/2	Henri Lacaille(1890)
93/AJ/284/3	Albert Lecoy de La Marche (1860)
93/AJ/285	Simone Lefèvre (années 1970)
93/AJ/286 à 93/AJ/292	Eugène Lefèvre-Pontalis (1881-1885)
93/AJ/293/1	Henri Longnon (1903)
93/AJ/293/2	Pierre Marot (1934-1988)
93/AJ/293/3	Camille Martin (1880-1881)
93/AJ/293/4	Charles Marty-Laveaux (1848-1880)
93/AJ/293/5	Georges Mathieu (1905-1906)
93/AJ/294/1	Lucien Michelot (1888-1889)
93/AJ/294/2	Jacques Monfrin (1914-1955)
93/AJ/294/3	Anatole de Montaiglon (1861-1892)
93/AJ/295	Charles Mortet (1895-1927)
93/AJ/296 et 93/AJ/297	Léopold Pannier (1865-1875)
93/AJ/298 et 93/AJ/299	Michel Perret (1885-1897)
93/AJ/300/1	Charles Petit-Dutaillis (1897-1945)
93/AJ/300/2	Emmanuel Poulle (1965-2009)
93/AJ/301 à 93/AJ/309	René Poupardin (1899-1928)
93/AJ/310	Guy Poute de Puybaudet (1891-1897)
93/AJ/311	Édouard Privat (1894-1897)
93/AJ/312	Maurice Prou (1899-1930)
93/AJ/313 à 93/AJ/327	Jules Quicherat (1830-1886)
93/AJ/238/1	Louise Roblot-Delondre (1921-1928)
93/AJ/328/2	Maurice Rousset (s. d.)
93/AJ/329 à 93/AJ/333	Louis Lasalle-Serbat dit Louis Serbat (1759-1935)
93/AJ/334 à 93/AJ/337	Adolphe Tardif (1886-1890)
93/AJ/338/1	Jules Tardif (1849)
93/AJ/338/2	Alexandre Teulet (1831-1832)
93/AJ/338/3	Jean Tissier (1887)
93/AJ/338/4	Étienne Trocmé (1944-1945)
93/AJ/339	Jean Vallery-Radot (1962)
93/AJ/340 à 93/AJ/350	Auguste Vallet de Viriville (1835-1962)
93/AJ/351	Jeanne Vielliard (1914-1924)
93/AJ/352	Paul Viollet (1890-1914)
93/AJ/353 à 93/AJ/355	Anonymes (1849-1899)